NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/2000/189
7 mars 2000
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 3 MARS 2000, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

J'ai l'honneur de vous faire savoir que votre lettre datée du 23 février 2000 (S/2000/188) concernant la composition du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité. Ayant consulté ces derniers, je souscris à votre intention de nommer M. Liu Daqun juge du Tribunal pénal international.

Le Président du Conseil de sécurité

(*Signé*) Anwarul Karim CHOWDHURY

00-33393 (F) 090300 090300